

Initiales du Président  
**01366**  
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE  
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT, tenue le mercredi  
09 juin 2021, par visioconférence :**

LA SÉANCE ORDINAIRE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR  
PATRICE DESMARAIS, DÉLÉGUÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTON DE  
VALCOURT.

**SONT PRÉSENTS À CETTE VISIOCONFÉRENCE :**

<u>MUNICIPALITÉ</u>	<u>DÉLÉGUÉ</u>	<u>SUBSTITUT</u>
Bonsecours	Jacques David	André Leduc
Maricourt	Robert Ledoux	
Racine	Christian Massé	André Courtemanche
Canton de Valcourt	Patrice Desmarais	Bertrand Bombardier
Ville de Valcourt	Renald Chênevert	
Lawrenceville	Derek Grilli	

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Madame Célyne Cloutier agit en tant que secrétaire et assiste à la séance par visioconférence.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur du service de sécurité incendie, participe à la réunion par visioconférence.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET PRÉSENCE**

La régularité de la convocation et le quorum ont été constatés.

Monsieur le président Patrice Desmarais ouvre la séance ordinaire à 19h05.

049-21-06-09 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU QUE chacun des membres de ce conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance ordinaire, lequel a été lu à haute voix par madame la secrétaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBERT LEDOUX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE l'ordre du jour proposé soit accepté tel que lu, présenté ou modifié selon le libellé suivant :

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Séance ordinaire tenue à huis clos et par visioconférence
3. Adoption du procès-verbal du 12 mai 2021
4. Correspondance
5. Administration
  - 5.1 Comptes à payer, ratification comptes et salaires payés durant le mois
  - 5.2 Modification à l'entente relative à la fourniture de service intervenue entre le Service incendie de Saint-Denis-de-Brompton et la Régie incendie de Valcourt
  - 5.3 Nomination de Daniel Caplette à titre d'officier

Initiales du Président  
**01367**  
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt**

6. Incendie  
6.1 Interventions mai 2021
7. Période de questions
8. Levée de la séance

ADOPTÉE

050-21-06-09 **SÉANCE ORDINAIRE TENUE À HUIS CLOS PAR VISIOCONFÉRENCE**

ATTENDU le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

ATTENDU les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 11 juin 2021 ;

ATTENDU l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

ATTENDU QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN MASSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux y assistent et participent par visioconférence.

ADOPTÉE

051-21-06-09 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 MAI 2021**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2021, au moins deux (2) jours avant la tenue des présentes, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le procès-verbal du 12 mai 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

Initiales du Président  
**01368**  
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt**

052-21-06-09 **CORRESPONDANCE**

ATTENDU QU' un rapport de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire jusqu'à celle-ci a été remis aux membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR RENALD CHÊNEVERT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE la correspondance reçue soit, par les présentes, adoptée et déposée aux archives de la Régie pour y être conservée et mise à la disposition de ceux qui désireraient en avoir copie et communication, et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

ADOPTÉE

**ADMINISTRATION**

053-21-06-09 **COMPTES À PAYER ET RATIFICATION DES COMPTES ET SALAIRES  
PAYÉS DURANT LE MOIS**

ATTENDU QU' une liste des comptes à payer au 09 juin 2021, totalisant une dépense de 10 540.00 \$, a été remise aux membres du conseil;

ATTENDU QUE la Régie a versé en salaire net durant le mois de mai 2021 une dépense qui totalise 19 775.86 \$;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR RENALD CHÊNEVERT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE les chèques #C2100108 et #C2100109 émis pour les comptes payés durant le mois de mai 2021, totalisant une dépense de 983.75 \$ soient ratifiés;

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à émettre les chèques #C2100110 à #C2100125, pour les comptes à payer au 09 juin 2021, pour une dépense qui totalise 10 540.00 \$;

QUE les chèques #D2100166 à #D2100206 émis pour les salaires nets payés durant le mois de mai 2021, totalisant une dépense de 19 775.86 \$ soient ratifiés.

ADOPTÉE

054-21-06-09 **MODIFICATION À L'ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DE  
SERVICE INTERVENUE ENTRE LE SERVICE INCENDIE DE SAINT-  
DENIS-DE-BROMPTON ET LA RÉGIE INCENDIE DE VALCOURT**

ATTENDU QUE le Service incendie de Saint-Denis-de-Brompton et la Régie incendie de Valcourt ont signé le 10 août 2018 une entente relative à la fourniture de service ;

Initiales du Président  
**01369**  
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt**

ATTENDU QUE la Régie incendie de Valcourt souhaite maintenir en vigueur ladite entente de service, à l'exception de ce qui a trait aux interventions requérant une équipe de pompiers spécialisés en espace clos et la fourniture d'équipement de sauvetage ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR RENALD CHÊNEVERT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D' informer le Service incendie de Saint-Denis-de-Brompton que la Régie incendie de Valcourt modifie l'Annexe 5 de l'entente de service intervenue entre les parties le 10 août 2018 en y retirant tout service requérant une équipe de pompiers spécialisés en espace clos et la fourniture d'équipement de sauvetage ;

QU' en contrepartie, la Régie incendie de Valcourt souhaite conserver à l'entente relative à la fourniture de service tout service requérant une équipe de pompiers spécialisés en Sauvetage nautique et sur glace et la fourniture d'équipement de sauvetage ;

Le retrait du service « espace clos » ne change en rien toutes les autres clauses de l'entente qui demeure en vigueur.

ADOPTÉE

055-21-06-09 **NOMINATION DE DANIEL CAPLETTE À TITRE D'OFFICIER**

ATTENDU QUE le pompier fonctions supérieures Daniel Caplette a complété avec succès la formation d'officier non urbain le 20 avril 2021 ;

ATTENDU QUE le directeur du service de sécurité incendie et ses officiers recommandent la nomination de Daniel Caplette à titre d'officier afin d'assurer la relève compte tenu du départ à la retraite d'un officier ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RENALD CHÊNEVERT, APPUYÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le conseil de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt, suivant la recommandation du directeur des incendies et de ses officiers, accepte la nomination de Daniel Caplette à titre d'officier.

ADOPTÉE

Initiales du Président  
**01370**  
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt**

**INCENDIE**

**INTERVENTIONS MAI 2021**

Le conseil de la Régie prend connaissance du rapport d'intervention du mois de mai 2021.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

La question du recrutement de pompiers a été relancée. Un affichage par le billet des municipalités sera demandé.

056-21-06-09 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

TOUS LES SUJETS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE CETTE SÉANCE AYANT FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS ET DE RÉOLUTIONS, LE CAS ÉCHÉANT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ROBERT LEDOUX :

QUE l'assemblée soit levée à 19h15.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Célyne Cloutier, secrétaire

\_\_\_\_\_  
Patrice Desmarais, président

*JE, CÉLYNE CLOUTIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, CERTIFIE QU'IL Y A LES CRÉDITS DISPONIBLES POUR CHACUNE DES RÉOLUTIONS CONCERNÉES DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.*

*JE, PATRICE DESMARAIS, PRÉSIDENT, ATTESTE QUE LA SIGNATURE DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL ÉQUIVAUT À LA SIGNATURE PAR MOI DE TOUTES LES RÉOLUTIONS QU'IL CONTIENT AU SENS DE L'ARTICLE 142 (2) DU CODE MUNICIPAL.*